SÉPARATISME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Dans ce nouvel Etat, défense de « faire de la politique. Elus et fonctionnaires seraient « balancés « sur-le-« champ en cas de négligence dans leur « office. En même temps nous forme-« rons une barrière à la frontière de « nos départements, interdisant l'entrée « à tous ceux qui ne sont pas de notre « avis, et nous laisserons au reste de « la France la faculté de se gouverner « avec ses revenus. Alors on verra si « les « Ch'ti-mi » et les « Boyaux rouges » « sauront élaborer un plan d'Outillage « National pour donner du travail à nos « chômeurs. Quant au Char de l'Etat « il se fera remorquer par les Marseillais « et tous les « mon bon » en général, « qui sont des gens très ingénieux et « trouvent moyen, dans certains cas, et « en certains endroits, d'avoir un repre-« sentant à la Chambre pour dix mille « habitants, tandis que la « vacha à « lait » en possède à peine un pour une « population dix fois supérieure. »

Mon lecteur assidu a raison, et il a tort. Il a tort d'oublier ce que Sir NORMAN ANGELL rappelait fort à propos, à savoir que tout ce qui s'oppose à l'évolution du monde civilisé conditionnée par une étroite solidarité économique ne peut qu'accentuer la crise universelle : le temps des murailles de Chine n'est plus.

Mais il a raison quand il s'indigne de voir brimer une majorité laborieuse par une minorité pour qui la politique est la principale occupation. Et il a tellement raison que la réforme administrative de l'Etat apparaît maintenant comme une mesure de première urgence.

Reste à savoir si, là encore, les intérêts particuliers ne mettront pas en échec l'intérêt collectif.

M. J.-L. DUMESNIL ÉLU SÉNATEUR DE SEINE-ET-MARNE

Une élection sénatoriale a eu lieu dans le département de Seine-et-Marne, en vue de pourvoir au remplacement de M. Gaston Menier, décédé. En voici le résultat : inscrits, 972 ; votants, 970 ; suffrages exprimés, 968. Majorité absolue, 485.

Ont obtenu : M. Jacques-Louis Dumesnil, député de Fontainebleau, ancien ministre, radical indépendant, candidat du Concentration républicaine, 560 voix, élu ; Jacques Menier, radical-socialiste, maire de Noisiel, 218 ; Georges Garipuy, ancien préfet, radical socialiste, 132 ; Desplanches, ancien conseiller général, candidat agraire, 22 ; Carré, maire de Lizy-sur-Ourcq, S. F. I. O., 14 ; Daunay, maire de Nemours, radical-socialiste, 11 ; Chevremont, communiste, 11.

M. MIRONEL ÉLU SÉNATEUR DE LA MEUSE

Hier ont eu lieu à Bar-le-Duc des élections sénatoriales en vue de pourvoir au remplacement de M. Poincaré.

Au 3e tour de scrutin, après le désistement de MM. Morelle et Beauguitte en sa faveur, M. MIROUEL, conseiller général, républicain de Gauche, a été élu par 525 voix contre 288 à M. Marc, républicain indépendant, sur 826 votants.

Le champion HEUSY s'est tué au Palais des Sports de Bruxelles

Le champion belge de vitesse amateurs Heusy, 28 ans, a fait une chute samedi soir, au Palais des Sports de Bruxelles. Il a succombé l'autre nuit à l'hôpital de Schaerbeek, où il avait été transporté.

UN INCIDENT AUX P. T. T.

M. Mandel a pris des mesures de rigueur

Un incident s'est produit samedi soir au bureau de tri de Dijon-gare. Vingt-cinq commis et manipulants, appartenant à la brigade de nuit, qui se plaignaient de n'avoir pas eu de repos compensateur depuis le 23 décembre, ont cessé le travail pendant une heure et demie. Il en est résulté un retard sensible dans la transmission du courrier.

Aussi, dès qu'il a été informé de ce qui s'était passé, M. Mendel, ministre des P.T.T., a-t-il suspendu pour une journée tous les agents qui ont interrompu le travail, et a-t-il relevé de leurs fonctions, en attendant les résultats de l'enquête, les trois agents qui ont été, au nom de leurs camarades, indiquer au chef du bureau de tri les conditions de la reprise du travail.

D'autre part, le directeur régional, qui prend sa retraite, a été remplacé par M. Camille Marie, directeur à Strasbourg.

Enfin, un blâme a été adressé à un sous-chef de bureau de l'Administration centrale, qui avait été saisi quelques jours auparavant de la situation des effectifs au bureau de Dijon-gare et qui n'en avait pas rendu compte.

UN MINEUR D'ALBI TUÉ PAR LE FROID

Un mineur d'Albi, M. Jean Vergnes, âgé de 26 ans, a été pris de congestion par le froid et est décédé.

MORT DE M. KALFF MINISTRE HOLLANDAIS

Une dépêche de La Haye annonce que M. Kalff, qui était ministre des Travaux publics depuis mai 1933, est décédé hier matin, à l'âge de 65 ans. Avant d'être ministre des Travaux publics, M. Kalff avait été directeur général des Chemins de fer néerlandais.

500 MAISONS DÉTRUITES PAR LE FEU AU JAPON

Un tiers de la ville de Sakai, de la préfecture de Tottori, a été réduit en cendres, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré à 18 heures, la nuit de samedi à dimanche et a fait rage jusqu'à une heure passée, hier matin.

Cinq cents maisons seraient détruites et plus de 2 000 personnes seraient sans abri.

Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu.

AU COMITÉ NATIONAL DE LA FÉDÉRATION CONFÉDÉRÉE DU SPECTACLE

Le Comité National de la Fédération confédérée du spectacle a poursuivi hier ses travaux. Il a décidé de se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 12 juin 1934, modifiant les clauses du cahier des charges de l'Opéra-Comique et d'engager une action judiciaire en faveur des choristes renvoyées ; il proteste contre les taxes qui écrasent les entreprises du spectacle et demande la suppression du droit des pauvres qui doit être payé par la collectivité tout entière et non par les seuls usagers du spectacle.

LE PLÉBISCITE DE LA SARRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A la « Wartburg » où se fera le dépouillement ; à gauche : Le micro qui annoncera au monde entier le résultat du vote ; à droite : Les caisses de la S.D.N. dans lesquelles, après le dépouillement, les bulletins seront enfermés et envoyés à Genève.

Il s'est refusé à faire des pronostics sur l'issue du vote ; il a seulement relevé l'importance exceptionnelle du plébiscite.

« On peut dire, a déclaré M. Von Papen, que ce plébiscite décidera de la guerre ou de la paix en Europe. »

Il a ajouté que l'issue du vote peut contribuer à créer de nouvelles relations entre la France et l'Allemagne et cela dans l'intérêt de la paix de l'Europe.

Le Front allemand a invité ses adhérents à chômer mardi

La commission de gouvernement avait interdit, hier, sur la demande de la commission du plébiscite, toute impression et vente de journaux sarrois durant la journée du 13 janvier. Cette interdiction avait été signifiée aux journaux sarrois dans la soirée de samedi.

Pour tourner l'ordonnance, un des organes du Front allemand de la Sarrbrücker Zeitung a imprimé son numéro de dimanche dans la soirée de samedi, et dès 22 h. 30 il était porté à domicile par des distributeurs. L'ordonnance n'entrant en vigueur qu'à minuit, le journal n'y contrevenait pas par ce stratagème.

Ce numéro, quasi secret, contenait notamment un appel au chômage des adhérents du Front allemand pour la journée du 15 janvier, date de la publication du plébiscite.

Comme il est possible que les adhérents du Front commun assent comme leurs adversaires sur ce point, la journée de mardi sera une journée très dure pour les forces de police, d'autant plus que, de toutes parts sont parvenues à la commission de gouvernement des demandes d'autorisation de retraites aux flambeaux, cortèges, etc.

La commission du gouvernement autorisera probablement ces manifestations, car une interdiction obligerait la police à intervenir contre les délinquants.

La commission du plébiscite, composée de M. Rohde Henry et de Tongh, partira mardi soir pour Genève où elle sera à la disposition du Conseil de la Société des Nations pour traiter de la question sarroise.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES MUTILÉS & A. C. DE LA RÉGION DU NORD A LILLE

Hier, s'est tenue dans la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, à Lille, l'assemblée générale de l'Union des Mutilés et A.C. de la région du Nord. Cette assemblée était présidée par M. Balavoine, entouré des membres du Conseil d'administration ; Mme Hanicotte ; MM. Langlois, Parmentier, Covillers, Delecnlle, Vlamynck, Hénsux, Binauld.

Le Bureau, présidé par le Président, M. BALAVOINE, qu'entourent, à sa gauche M. PARMENTIER, Vice-Président et Mme HANICOTTE, Vice-Présidente et, à sa droite MM. LANGLAIS, Secrétaire gén' et GOVILLERS, Vice-Président.

Dès l'ouverture, le président rappelle les controverses auxquelles a donné lieu le decret sur le prélèvement sur les pensions et la retraite du combattant. Il dit qu'elle est à ce sujet la position de l'Union Fédérale et indique les raisons pour lesquelles les intéressés s'opposent à l'homologation, par le Parlement, de ce décret.

M. BALAVOINE remettant la Médaille Militaire à M. Lucien VINCHON.

Il passe ensuite en revue les diverses questions qui intéressent plus spécialement les adhérents de l'Union, en particulier l'organisation de la permanence qui, désormais, est ouverte les lundis, mercredis et samedis, de 14 à 16 h., et les jeudis de 18 à 19 h. ; il entretient l'assemblée de la constitution d'une section de jeunes, recrutés parmi les enfants des adhérents.

Il est décidé de modifier sur certains points les statuts de la société, qui s'appellera désormais « Fédération du Nord de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ».

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur, M. Robert Hayem.

M. Langlois, secrétaire général, donne lecture de son rapport moral, dans lequel il retrace la vie de l'association depuis un an ; ce rapport est unanimement approuvé ; de même est adopté à l'unanimité, le rapport financier du trésorier, M. Binauld.

Puis, le président remet aux applaudissements unanimes, la médaille militaire à M. Vinchon.

Le discours du Président

Le président, ensuite, traite le sujet suivant : « Pouvons-nous encore espérer le maintien de la paix ».

L'une des causes de menaces pour la paix réside non seulement dans la persistance des amertumes, mais dans la férocité des concurrences. L'orateur esquisse certaines d'entre elles : concurrence allemande et japonaise.

Du point de vue politique, il fait un tour d'horizon et envisage successivement l'Allemagne hitlérienne, l'Italie mussolinienne, le Japon, les Etats-Unis, et leurs armements respectifs ; il parle de la guerre entre la Bolivie et le Paraguay, malgré l'intervention de la S.D.N., et rappelle les réticences de la Pologne, lors du discours du colonel Beck à la S.D.N., le 13 septembre dernier.

Reste-t-il une lueur d'espoir en faveur de la paix ? Si on considère les diverses manifestations qui depuis trois mois ont eu lieu, on n'a pas le droit d'être pessimiste : conférence interparlementaire de Stamboul ; congrès de la paix en Suisse, où 15 nations étaient représentées ; adhésion officielle des Etats-Unis à l'organisation internationale du travail, préludes de son entrée à la S.D.N. ; entrée de la République Soviétique à la S.D.N.

Le prestige chancelant de la S.D.N. s'est trouvé raffermi par divers événements récents : règlement du conflit hongrois-yougoslave à propos des responsabilités de l'attentat de Marseille ; organisation de la police internationale pour le vote dans la Sarre ; rapprochement franco-italien.

Pour que la S.D.N. retrouve une autorité complète, il est nécessaire que, dans chaque pays, se développe une association pour la S.D.N. En Angleterre, la Ligue montre une vitalité particulière, si on la compare à celle de France. Mais pour que la propagande soit efficace et ne constitue pas une duperie, elle doit être simultanée dans tous les pays qui ont adhéré à la S.D.N. C'est pourquoi celle-ci doit inviter toutes les nations adhérentes à former une association nationale et à rendre compte annuellement de son activité.

En terminant, M. Balavoine fait l'éloge de l'Union Fédérale des A. C., qui poursuit une active propagande pour la paix, et invite les adhérents de l'Union qu'il préside à donner tout leur appui à cette propagande. Cette conférence a été longuement applaudie.

L'Arbre de Noël

La réunion se termine par un brillant concert organisé par des amis de l'Union, dont les succès furent très appréciés : M. Michel Constant et sa petite famille, qui ont fait les délices de la salle ; M. Six, M. Fleurynck et M. Coenguet, qui furent très applaudis ; M. Dupriez, pianiste, dont l'éloge n'est plus à faire. Ces artistes furent remerciés par M. Parmentier, vice-président.

Puis ce fut une ample distribution de jouets et de friandises aux enfants des sociétaires.

LA GRÈVE DES MÉTALLURGISTES DU NORD ET DE L'EST A TRITH-SAINT-LÉGER

La journée dominicale s'est déroulée dans un calme absolu. N'était la présence des gardes mobiles, rien ne pouvait signaler l'état de grève qui existe depuis huit jours dans le pays.

Aucune réunion n'eut lieu dans la région de Trith.

On ne signala qu'un léger incident, un des rares que l'on ait enregistrés depuis le début de la grève, et encore est-ce le fait d'un isolé.

Un habitant de Trith, F. L..., qui travaillait comme électricien aux Forges, était entré, à 22 h. 30, dans l'usine pour inviter les ouvriers-surveillants à couper le courant électrique. — Arrêté et tenu à la disposition de la justice, il a été mis en liberté par le Parquet de *Valenciennes*. La gendarmerie a dressé procès-verbal des faits.

On sait que la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est possède d'importants établissements dans la région maubeugeoise, à *Louvroil* et *Hautmont* notamment.

Hier matin, les ouvriers de ces usines étaient conviés à une réunion, qui se déroula à la salle des fêtes de *Sous-le-Bois*. Après avoir entendu les orateurs des divers syndicats, les ouvriers ont manifesté leur sympathie et leur solidarité aux grévistes. Ils ont dressé un cahier de revendications, qu'une délégation ira ce matin porter à la direction des usines.

A LA FÉDÉRATION DU NORD DES MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES, ETC.

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni au Secrétariat, le 12 janvier 1935, à 14 h., sous la présidence de M. Balavoine, président. Etaient présents : MM. Legrand Dekeirel, Patuart, vice-présidents ; Facon, Speybrock, Delloque, Mouchart, Parmentier, Ghys Qeurez et Mellerd. S'étaient excusés : MM. Desorbaix, François, Leblond, Carref, Liboite, Airkj, Mmes Thomassin, et Thibon ; MM. Bourgois, Maincent et Delcroix.

Après avoir examiné les questions relatives aux affaires courantes et statué sur les différents cas particuliers qui lui ont été soumis, le Conseil d'Administration est appelé à examiner différentes motions de la Confédération nationale des A. C. et Victimes de la Guerre, et relatives à l'action parlementaire (Chambre et Sénat), en ce qui concerne notamment la prorogation de délais du ressort instance de Pension et Statut des Grands Invalides.

Le Conseil d'Administration décide de poursuivre ces interventions dans le cadre de sa circonscription au vue d'obtenir des améliorations aux divers régimes qui ont été fixés en dernier lieu par le Parlement.

La date et le lieu de l'Assemblée générale semestrielle du Nord seront fixés par la Commission permanente lors de sa prochaine réunion, en tenant compte des diverses assemblées dans les arrondissements et de la date du Congrès interfédéral qui est fixée provisoirement au 16 juin 1935 à Douai.

Au sujet des Emplois réservés, tenant compte qu'un décret du 2 janvier 1933 a suspendu le recrutement de fonctionnaires et que celui-ci n'a pas été repris pendant l'année 1934, M. Pacon demande au moment où il est question de nouvelles nominations dans les Administrations, qu'il soit tenu compte du très grand nombre des candidatures en instance depuis deux ans et que les Ministères appliquent intégralement la loi du 30 janvier 1923, en ce qui concerne les Mutilés et victimes de la guerre.

Le Conseil d'Administration adresse des vœux de prompt rétablissement à M. Desorbaix, qui a envoyé par écrit un compte-rendu de son mandat pendant l'année 1934 dans les diverses commissions où il a été appelé à siéger en représentant de la Fédération.

COMITÉ CONSULTATIF DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

De l'« Officiel » :

Sont nommés membres du Comité consultatif de la Navigation intérieure :

M. Ditchat, membre de la Chambre de Commerce de Lille et du Comité directeur de l'Office des Transports des Chambres de Commerce du Nord ; M. Mussat, président de l'Union syndicale des Fournisseurs du bâtiment ; M. Gruner, vice-président du Comité central des Houillères de France ; M. Baudron, président du Syndicat général des Constructeurs et réparateurs de bateaux fluviaux ; M. Lebond, affréteur à Béthune ; M. Champy, directeur général de la Compagnie des Mines d'Anzin ; M. Palmyr Leclercq, président du Syndicat général de la Petite Batellerie.

UN INCENDIE A DÉTRUIT UN BARAQUEMENT DE CHEMINOTS A RONCHIN-LEZ-LILLE

Une famille de cinq personnes est sans abri

La Compagnie du Chemin de fer du Nord a fait construire à l'usage des cheminots, tout une série de trente-quatre baraquements entre le champ d'aviation de Ronchin-les-Lille et la voie ferrée Lille-Paris qui passe non loin de l'Institut départemental des sourds-muets et aveugles.

Entre les baraquements, un chemin serpente. Il se pare du nom pittoresque et évocateur de chemin Saint-Sauveur.

C'est dans ce chemin que dimanche, vers 17 heures, un incendie se déclara dans le baraquement occupé par la famille Piévet, composée du père de la mère et de trois enfants.

La famille était absente, en visite chez des parents ou des amis, certainement, quand le feu surgit. Et c'est ce qui fit le malheur à n'en pas douter. Le feu put donc se développer à l'aise et, quand des lueurs fulgurantes fusèrent hors de la toiture, donnant l'alarme au voisinage, il était trop tard.

Le feu fait rage

Vite, des voisins s'empressèrent, avertirent la mairie de Ronchin qui alerta les sapeurs-pompiers de la caserne Bourbaki, à Lille.

Avec la plus grande diligence, ceux-ci ne tardèrent pas à arriver sous les ordres de l'adjudant Serrure.

Mais à ce moment, le baraquement de la famille Piévet ne formait plus qu'un brasier, illuminant la plaine de Ronchin.

On dut se borner à l'aide d'une faible lance branchée sur une prise d'eau, à arroser, à préserver les baraquements voisins.

Bientôt, d'ailleurs, les débris du baraquement s'écroulaient sur les débris des meubles du ménage Piévet, consumés eux aussi.

A 18 heures, il ne restait plus de la demeure familiale du cheminot que quelques poutres noircies, calcinées, un foyer de salle à manger rongé par le feu et dont l'émail s'écaillait, et quelques ustensiles de cuisine tordus par le feu.

Les sapeurs-pompiers arrosèrent ces restes lamentables dans la but de préserver le voisinage. D'autre part, en présence de M. Gheskière, adjoint au maire de Ronchin, accouru sur l'a lieux dès les premiers moments où l'alarme fut donnée, des sapeurs-pompiers s'efforçaient de sauver des flammes, des pièces d'identité, peut-être quelques valeurs, trouvées dans les débris de l'habitation.

On ne peut encore estimer l'importance des dégâts, attendu que, à 19 heures, la famille Piévet n'était pas encore sur les lieux.

De l'argent a-t-il été détruit dans ce sinistre, des livrets de Caisse d'épargne, des valeurs ?... on ne sait.

Une enquête sera ouverte à propos de cet incendie dont il est impossible de déterminer les causes.

UN COUP DE FEU NOCTURNE A DUNKERQUE

Un nègre blessé à la nuque fut découvert rue du Nord et transporté à l'hôpital

Les services de police s'occupent actuellement d'une affaire assez compliquée et dont la solution connue est qu'un nègre ayant essuyé un coup de revolver a dû être conduit à l'hôpital avec une balle dans la nuque. Sa vie, ajoutons-le tout de suite n'est pas en danger.

Il pouvait être une heure du matin, hier, quand deux nègres se présentèrent au café de M. Maréchal Marceau, place du Minch.

Une femme les accompagnait. Comme ils paraissaient assez turbulents, M. Maréchal refusa de leur donner à boire. Les noirs sortirent alors, et peu de temps après on percevait le bruit d'une détonation.

La police ayant été mandée, fouilla le quartier et retrouva rue du Nord un marin nègre sans embarquement nommé Kalo Camous, 30 ans, qui déclare avoir été assailli place du Minck et aussi avoir reçu un coup de feu qui l'avait blessé à la nuque.

Le docteur Ruynau fils, examina le blessure et signa le certificat d'entrée à l'Hôpital de Dunkerque où le chirurgien M. Carlier eut à extraire une balle provenant d'un pistolet automatique.

Dans l'intervalle, M. Henri Maréchal père du cafetier qui avait mis à la porte les deux « noirs » dont il est question plus haut et qui habite 20, place d'Armes, faisait également connaître à la police qu'il avait été attaqué par un nègre qui lui avait porté un coup de crosse de revolver à la tête.

Un marin pêcheur, qui passait, intervint. Il aurait désarmé le malfaiteur d'un coup de sabot.

On enquête sur cette affaire fort compliquée, et, comme on a rapporté à la police un pistolet automatique qui a été abandonné sur la chaussée par l'agresseur, la sûreté s'emploie à retrouver le propriétaire.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 14 janvier 1935. — Soleil : lever : 7 h. 48 ; coucher : 16 h. 16 ; Lune : lever : 11 h. 46 ; coucher : 8 h. 30.

Aujourd'hui : Saint-Hilaire. — Demain : Saint-Maur.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 13 janvier 1935, à 10 h. 30 : Baromètre : 760 mm. 4 ; hausse depuis la veille : 1 h. : 2 mm. 4 ; Thermomètre : Fronde : 2.8 ; Minima : — 0.4 ; Etat hygrométrique : 92 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : couvert ; brumeux ; Prévisions pour aujourd'hui : Froid ; brumeux.

PRÉVISIONS DU « OFFICE NATIONAL ». — Région Nord. — Mauvais temps ; Ciel très nuageux avec averses de pluie ou de neige se couvrant en fin de matinée avec pluie ; Vent du secteur Ouest, modéré ; température diurne sans grand changement. — Minimum de température en hausse sur la veille.

NOMINATIONS. — De l'« Officiel » : Sont nommés membres de la Commission permanente de Révision des tarifs pharmaceutiques :

Membre titulaire : M. Hecquaghem, pharmacien, à Lille.

Membre suppléant : M. Marchand, pharmacien à Aniche.

DU PASSAGE. — Par le « Pullman » de Paris est arrivé samedi, à 15 h. 10, à Calais-Maritime, le Maréchal Pétain.

Après être allé rendre visite à sa sœur qui demeure place Crèvecœur, à Calais, il est revenu à l'Hôtel Terminus où il a passé la nuit. Le maréchal quittait Calais hier après-midi, à 14 h. 40 par le rapide de Paris.

— Hier, à 11 h. 40, est arrivé en Gare Maritime, par le rapide de Paris, Sir John Simon, ministre des Affaires Etrangères britanniques, revenant de Genève, après avoir participé aux travaux du Conseil de la S. D. N. Sir John Simon, qui était accompagné de son secrétaire particulier, fut salué par MM. Parenty, commissaire spécial, chef du service ; Harisborn, vice-consul britannique ; Vernaile, directeur de la S.A.G.A., etc.

Le ministre s'embarquait quelques fastanis plus tard, à bord du paquebot *Côte d'Argent*, qui ne prit le large qu'à 12 h., en raison de l'abondance des passagers.

— A 15 h. 10 est arrivé en Gare Maritime, par le Pullman de Paris, lord Montagu, beau-frère de lord Derby, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, qui s'est embarqué à bord du paquebot *Gaverbury*, en partance à 15 h. 30.

Le Comité de la Fédération des Aéro-Clubs du Nord ≡ s'est réuni, hier, à Lille ≡

Le Comité de la Fédération des Aéro-Clubs du Nord de la France s'est réuni dimanche à 10 h. 30 à son siège, 32, rue de Pas, à Lille, sous la présidence de M. Jacques Bréguet. Parmi les personnalités présentes à cette assemblée on remarquait les présidents des clubs aériens du Nord, et nommément MM. Emile Masson-Six et Jacques Altazin, vice-présidents de la Fédération ; Robert Boittelle, secrétaire général ; Delcommes, trésorier ; Charles Crombez, président général de l'Association aéronautique ; Delforge, trésorier de ce groupement ; le capitaine Deschepper, président des Ailes Roubaisiennes et du Cercle Aérien ; Maurice Bouzin, secrétaire des Ailes ; président de l'Association Aéronautique Audomaroise ; Huart, de Douai ; Marin le Meslée, secrétaire général de l'Aéro-Club de Lille, etc.

Les membres du Comité de la Fédération. Au premier plan, de gauche à droite : MM. ALTAZIN, de Boulogne-sur-Mer ; CROMBEZ, de Lille ; BRÉGUET, Président, et BOITTELLE, de Lille.

Après avoir procédé à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 décembre, la question de la répartition des zones d'influence a été définitivement mise au point, l'Association Aéronautique du Nord groupant dans son secteur les arrondissements de Lille et de Dunkerque, à l'exception des cantons de Roubaix et de Lannoy qui restent dans la zone d'action des Ailes Roubaisiennes.

Le Comité a procédé ensuite à l'élection de son bureau pour l'année 1934-35. Le président, M. Jacques Bréguet et le secrétaire général, M. Robert Boittelle, élus pour trois ans, se sont vus confirmer leurs fonctions pour l'exercice actuel. Le premier vice-président, M. Emile Masson-Six, qui doit succéder au président l'année prochaine, d'après les statuts, conserve ses vice-présidence.

M. Deschepper, président des Ailes Roubaisiennes est nommé vice-président pour le département du Nord. M. Emile Masson, vice-président de l'Association Audomaroise est nommé vice-président pour le département du Pas-de-Calais. M. Bouzin, est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général adjoint et M. Delcommes, trésorier, ayant demandé de cesser ses fonctions par suite de ses occupations personnelles est remplacé par M. Delforge.

Le Comité demande à l'Aéro-Club de Lille de s'affilier à la Fédération en raison de l'importance qu'il a prise et de l'activité qu'il déploie.

Après avoir procédé à un échange de vues sur l'activité et l'action de la Fédération du Nord, le Comité procède à l'élaboration du calendrier sportif et envisage les différentes manifestations de propagande organisées par les clubs. Le président signale à ce sujet que le comité de la Foire de Douai organisera en septembre prochain un salon de l'aviation du Nord de la France auquel la Fédération et les groupements aériens sont cordialement invités à participer.

Le secrétaire général met la comité au courant des pourparlers engagés pour la création éventuelle de certaines lignes aériennes qui aboutiraient à Lille. M. Deschepper donne d'intéressants renseignements sur la développement du Cercle aérien de Flers.

A l'issue de cette assemblée s'est tenu dans les salons d'un restaurant de Lille un déjeuner amical pendant lequel différentes questions ont été débattues. La fin de ce déjeuner a été honorée de la présence de M. Hector Franchomme, président de l'Automobile Club du Nord.

UN GRAND CONCOURS RÉGIONAL de coqs a eu lieu hier à Auchel

QUARANTE-HUIT SOCIÉTÉS ONT TENTÉ LEURS CHANCES DANS UNE ATMOSPHÈRE D'ENTHOUSIASME

Dimanche a eu lieu à Auchel un grand concours régional de coqs, organisé par le Comité de bienfaisance de la ville, au profit de l'Union des combattants et mutilés de l'Association locale. Ce concours, signalons-le tout de suite, était doté de plus 20.000 francs de prix, répartis en douze prix de 600 fr. ; six prix de 900 fr. et six prix de 1.200 francs.

Les combats ont commencé à 11 h. pour ne se terminer que tard dans la soirée, après une interruption de deux heures pour le repos et le déjeuner des « coqueleux ». Pareils à tous les grands combats, celui d'Auchel s'est déroulé au milieu d'une foule d'amateurs passionnés, que l'on peut évaluer à plusieurs milliers.

La salle de gymnastique de la Compagnie des Mines de Marles, sise avenue de l'Hôpital, transformée en gallodrome, était — le mot ne semble pas trop fort — comble. Quarante-huit sociétés participaient en effet à ce formidable concours régional, intéressant plusieurs départements.

Il y avait là les meilleurs connaisseurs de la région — juges souverains — MM. Quéva, président de la Fédération des coqueleux du Nord et du Pas-de-Calais ; Leplat Hubert, brasseur à Bruay-en-Artois ; Verdière Auguste et Delplanque Félix, chronométreurs officiels de la Fédération des coqueleux du Nord et du Pas-de-Calais ; Jouglet Louis et Mésseant Louis, juges. Tous les membres du Comité de bienfaisance — Comité organisateur — ayant à sa tête M. Dubem Herman, président, étaient présents. Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de nombreuses notabilités de la région.

Journée d'enthousiasme, répétons-le, qui comptera dans les annales de la gallophilie. Il faut d'ailleurs insister sur la qualité des coqs, qui furent les vainqueurs applaudis ou les glorieux vaincus de ces joutes formidables.

Quelqu'un écrivait un jour, que dans les combats de coqs, lorsque l'un des adversaires triomphait, il restait debout et chantait, tandis que l'autre râlait au milieu des soubresauts.

Ici, à Auchel, les combattants étaient tous d'une telle valeur, intrépides et d'une race si noble que le vainqueur chancelait sous les coups reçus pour une victoire durement gagnée. Autres caractéristiques de ce concours de dimanche, le nombre des sociétés engagées et aussi l'enthousiasme délirant de la foule des coqueleux.

Il y a des jeux qui passent de mode, celui des combats de coqs n'est pas mort bien au contraire. Il vivra encore longtemps, car le Nord et le Pas-de-Calais garderont fidèlement leurs traditions.

LES RÉSULTATS

Ont gagné un prix de 1.200 francs : La Charcuterie du Faubourg, de Lillers ; La Chevaline, de Cauchy ; L'Ancienne Brasserie, d'Ham ; L'Indépendance, de Sains ; Le Moulin, de Gosnay ; Les Redoutables, d'Auchel.

Ont gagné un prix de 900 francs : L'Infatigable, de Ligny-les-Aires ; Les Voltigeurs, de Floringhem ; Les Philosophes, de Lozinghem ; L'Equipe Vasseur, d'Houdain ; Les Coqs Hardis, de Ferfay ; Dolet, de Rimbert.

Ont gagné un prix de 600 francs : Les Fraisiers, de Rimbert ; La Revanche, de Marles ; Le Belle Croix, de Wardrecques ; Les Intrépides, de Burbure ; Ch'mouchon, de Bruay ; Les Betteurs de Tripes, de Camblain ; Pocheux, de Brias ; Les frères Denissel, de Cauchy-Perfay ; Les Rétiss, de Lilliers ; Les Blindés, de Predefin ; Laplace, de Camblain ; Les Joyeux, de Foncquevillers.

A la fin des combats, M. Duhem Herman, président du Comité de bienfaisance, dans une agréable improvisation, remercia les personnalités présentes et la foule d'être venue aussi nombreuse. Il remercia aussi notre journal et invita tous les coqueleux à venir à nouveau se rencontrer dans un second tournoi, qui aura lieu dans le courant du mois prochain, au profit, cette fois, de l'Union des familles nombreuses d'Auchel.

AUJOURD'HUI LUNDI

Un concours de consolation sera organisé aujourd'hui lundi 14. Il aura lieu chez M. Ritaine-Perque, débitant, Grand Place. Les mises sont fixées à 70 pour 200 fr. Le pesage des coqs aura lieu à 17 h. et la mise au parc à 18 heures.

LES MEMBRES COMPOSANT LE JURY.

DOUAI. — On annonce la décès à GOMMEGNIES de Mme Vve Emile Castineaux, née Wilmart Marie, mère de M. Castineaux, secrétaire général de la Sous-Préfecture de VALENCIENNES. Les obsèques auront lieu mardi 15, à 9 h., à GOMMEGNIES.

Politique régionale

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES DE DOUAI

Le disparition de M. Léon Sacoffier, maire de Douai, a nécessité une élection complémentaire de cinq conseillers municipaux, qui s'est déroulée hier. Trois listes étaient en présence.

Voici les résultats de scrutin : Inscrits : 8.970 ; votants : 6.825 ; suffrages exprimés : 6.721.

Liste d'Union Républicaine. — MM. Edmond Richet, 3.866 v. ; Victor Buiquin, avocat, 3.383 v. ; Albert Grenon, 3.349 v. ; Edmond Vandenwiele, pharmacien, 3.304 v. ; Victor Lairre, imprimeur, 3.572 v.

Liste Socialiste. — MM. Demarqueite, 1.863 v. ; Dufour, 1.868 v. ; Lescarcelle, 1.879 v. ; Pollet, 1.865 v. ; Ronget, 1.849 v.

Liste Communiste. — MM. Eugène Langlet, instituteur retraité, 1.116 v. ; Henri Morival, délégué mineur, 1.107 v. ; Joseph Le Gac, 1.094 v. ; Toussaint Place, gérant, 1.091 v. ; Etienne Boite, employé, 1.103 v.

La liste d'Union Républicaine est élue.

Sportsmen lisez les lundi, samedi
les sports du nord
le plus fort tirage des régionaux sportifs. — Le numéro 25 cent.